



Association Actusalariés

Le premier semestre a été marqué par le développement de la crise sanitaire qui a impacté fortement nos organisations de travail de façon inédite.

Les responsables de l'Association ont tenu à saluer votre engagement et votre mobilisation en pareille circonstance ce qui s'est traduit, au-delà des mots, par l'attribution d'une prime exceptionnelle qui vous a été versée ce mois-ci.

La rentrée qui s'annonce devra intégrer le fait que le virus continue de circuler et que nous devons nous réorganiser en conséquence. L'ARS nous invite à nous faire dépister afin d'isoler les porteurs asymptomatiques et pré symptomatiques et à renforcer les gestes barrières déjà mis en œuvre pour limiter la propagation du virus. Vous avez été destinataire d'un mail qui détaille la procédure à suivre et elle vous est rappelée dans cette lettre d'information « *je me protège, je vous protège* ».

Si nous avons dû composer avec cette situation, les projets ont continué d'avancer...

Depuis mars dernier, le SAVS a déménagé dans des nouveaux locaux situés en centre-ville, la Résidence des Pechs a été achevée et les résidents ont emménagé dans leur nouvel établissement. La Résidence Habitat jeunes (RHAJ) a ouvert en juin dernier et a accueilli ses premiers résidents cet été. A l'ESAT, les travaux de rénovation du bâtiment restauration ont démarré et, une nouvelle tranche de travaux concernant la blanchisserie, l'atelier couture ainsi qu'une aire de stationnement et voie d'accès devrait être lancée d'ici la fin de l'année.

Lors de la prochaine AGO de l'Association, le 24 septembre, les adhérents devront se prononcer sur le nouveau projet associatif qui, avec le CPOM, trace les lignes directrices qui vont orienter nos actions jusqu'en 2025.

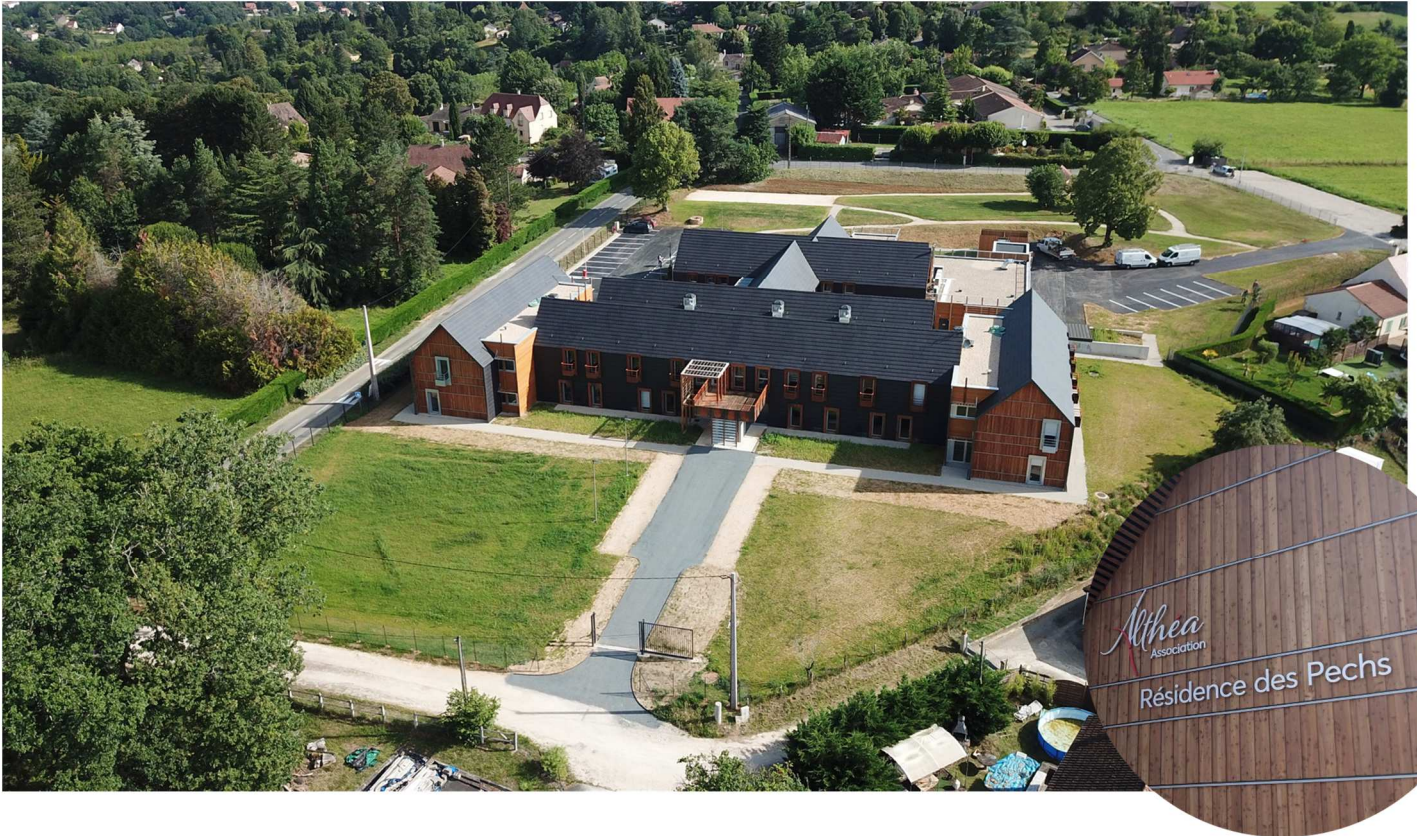
Ces orientations ont déjà été communiquées aux représentants du personnel ainsi qu'à l'encadrement de façon à ne pas retarder vos travaux sur les projets d'établissements qui sont à formaliser d'ici quelques semaines afin qu'ils soient proposés au Conseil d'administration avant la fin de l'année.

Bonne rentrée à tous !

EJ

Les résidents et le personnel ont déménagé !

Après plus de 2 ans de travaux, après les visites de conformité et de sécurité, les résidents ont enfin déménagé dans leur nouveau lieu de vie et le personnel a découvert son nouvel environnement de travail durant l'été.



La Résidence Habitat Jeunes est ouverte !

La Résidence habitat Jeunes a accueilli ses 1^{ers} résidents il y a tout juste 2 mois (↓ photo ci-dessous).



Après les attendus saisonniers, ce sont autour des jeunes en formation de s'installer plus durablement dans nos murs.

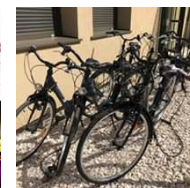
Principalement en alternance ou en cursus aide-soignant(e), il y a aussi quelques jeunes en mobilité professionnelle ou en recherche d'emploi.

2 sorties touristiques et 2 tournois de pétanque/molki/badminton (si si on vous assure : ça existe !!!) ont permis à tout ce petit monde de se rencontrer. Et c'est sans compter les ateliers cuisine (desserts principalement !) qui ont mis tout le monde d'accord !

Les différents partenariats noués ont d'ores et déjà rendu possible la mise en place de l'épicerie solidaire et la location de vélos à prix modiques. Fuites d'eau et autres réjouissances liées à la mise en service d'un nouveau bâtiment n'ont pas entamé la motivation de l'équipe qui se démène afin d'offrir un cadre de vie convivial et un accompagnement sur mesure aux résidents.



facebook
 Retrouvez les actualités <https://www.facebook.com/RHAJPN/>



... Retrouvez les articles parus dans la presse...
 ESSOR SARLADAIS - Edition du 26/06/2020
 SUD-OUEST - Edition du 22/06/2020

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA)

Une prime exceptionnelle de Pouvoir d'Achat qui a donné lieu à un premier versement en avril a été amendée par le versement d'une seconde prime versée sur la paie du mois d'août, pour la période travaillée entre le 18 mars et le 10 mai 2020, en application du dispositif modifié par l'ordonnance du 1^{er} avril 2020 et précisé par l'instruction DGCS du 5 juin 2020 dans le contexte de l'épidémie.

Les conditions d'attribution de ce second versement ont été abordées lors de la réunion du CSE du 11 juin.

JE ME PROTÈGE, JE VOUS PROTÈGE

Dans le cadre des mesures relatives à l'épidémie Covid-19 et en lien avec les recommandations de l'ARS qui préconise un dépistage par test RT-PCR, nous vous informons que le laboratoire médical de Sarlat « Novabio » (tél. 05 53 59 03 02) est habilité à réaliser les tests.

Les démarches sont à effectuer en ligne afin de vous enregistrer et d'accéder au calendrier pour choisir le jour et le créneau horaire vous convenant, il faudra vous munir de votre carte VITALE lors de votre rendez-vous. Vous n'aurez aucun frais, le dépistage étant pris en charge par l'Assurance Maladie. Nous vous précisons que ce rendez-vous sera considéré comme du temps de travail effectif, dans un souci de bon fonctionnement de service, vous veillerez à informer la direction de votre établissement de votre absence.

Vous trouverez en page 6 la procédure de connexion (*sauf navigateur internet explorer*) : cela ne prend que quelques minutes.

Ressources Humaines

Recrutements :

- ◇ Emile B, Secrétaire polyvalente à la RHAJ, à compter du 01/02/2020
- ◇ Morgan FdC, Animateur Socio-Educatif à la RHAJ, à compter du 01/02/2020
- ◇ Ritva B., Médecin Psychiatre à l'IMPro, et au Pôle Enfance à compter du 09/03/2020
- ◇ Aurélie T., Comptable à la Direction Générale, à compter du 09/03/2020
- ◇ Solange S., Conseillère en Insertion Professionnelle, à la Plateforme d'insertion, à compter du 18/07/2020
- ◇ Julie G., Orthophoniste au Pôle Enfance, à compter du 01/07/2020
- ◇ David T., Aide Médico-Psychologique à la Résidence des Pechs, à compter du 01/07/2020
- ◇ Claudia R., Cheffe de service éducatif au Pôle Enfance, à compter du 24/08/2020
- ◇ Margot G., Psychologue clinicienne au Pôle Enfance, à compter du 24/08/2020
- ◇ Chrystel D., Assistante Ressources Humaines à la Direction Générale, à compter du 01/09/2020
- ◇ Aurélien C., Chargé de mission à la Direction Générale, à compter du 01/09/2020

Mutation :

- ◇ Marion V., Educatrice spécialisée du Pôle Enfance au SAVS à compter du 01/07/2020

Retraite progressive :

- ◇ Anita B., Monitrice éducatrice au Foyer de vie à compter du 01/06/2020

Départs :

- ◇ Alexandra G, Comptable au Pôle Enfance/Impro (28/02/2020)
- ◇ Didier L, ASI au Pôle Enfance/IMPro (18/03/2020)
- ◇ Paul Allan W., Ouvrier qualifié au foyer de vie (27/06/2020)
- ◇ Marianne A., Monitrice éducatrice à l'IMPro (20/07/2020)
- ◇ Colette P., Monitrice éducatrice à l'IMPro (24/07/2020)
- ◇ Louissette R., Aide Médico-Psychologique à la résidence de l'Etoile (31/07/2020)
- ◇ Vincent J., Educateur Spécialisé au SAVS (01/08/2020)

Retraites :

- ◇ Patrick G., Ouvrier qualifié à l'Etoile (01/07/2020)
- ◇ Michèle A., Psychomotricienne au Pôle Enfance (31/08/2020)
- ◇ Eric M., Directeur Adjoint au Pôle Enfance (01/01/2021)

Par décision gouvernementale, à compter du 1^{er} septembre 2020, le port du masque est obligatoire en entreprises et associations, dans les lieux clos et partagés où il est possible de se croiser (bureaux ouverts, couloirs, vestiaires, salles de réunion, salle de pause,..).

Cette obligation ne fait pas disparaître pour autant les gestes barrières et autres mesures de protection : lavage des mains, nettoyage des outils, aération régulière... Le plexiglas ne dispense pas du port d'un masque.



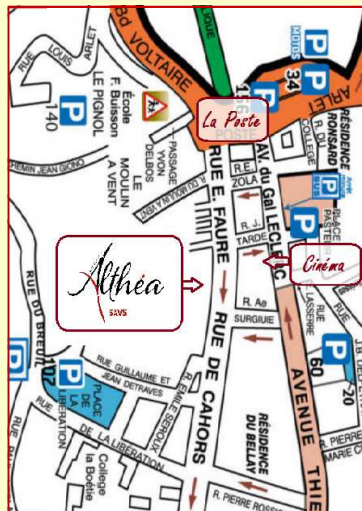
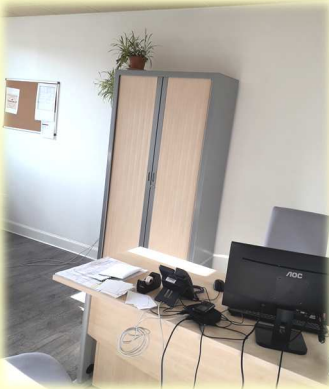
Projet associatif 2020-2024

Après avoir été présenté à l'équipe de l'encadrement, et validé par les membres du Conseil d'Administration, le projet sera présenté au Comité Social et Economique pour avis le 31/08/2020.

Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association se tiendra le 24 septembre prochain. Le projet associatif 2020/2024 sera soumis à l'approbation des adhérents.

Le SAVS a déménagé !



Etape des travaux de rénovation du bâtiment restauration de l'ESAT



Après quelques semaines de travaux les fondations et la chape de l'agrandissement sont terminées.

Les travaux pour la construction du 1^{er} niveau de l'agrandissement reprendront le 31 août juste après la phase de séchage.

Cliquer sur le lien <http://www.novabio.fr/>
 Cette fenêtre s'ouvre :



Cliquer sur « SARS-Cov-2 » :



Plusieurs items numérotés apparaissent, afin de vous aider à compléter ce formulaire, vous trouverez ci-dessous des précisions pour certains d'entre eux (celles qui sont en rose sont les cases à cocher) :

Item n° 2 – Patient

2 Patient

Etes-vous un professionnel intervenant dans le système de santé ?
 Oui Non Ne sait pas

Lieu de résidence actuel
 Hébergement individuel Hospitalisé Résident en EHPAD En milieu carcéral Autre structure d'hébergement collectif
 Ne sait pas

Votre bilan est-il demandé par votre entreprise ?
 Oui Non

Associez le code ou le nom de l'entreprise *
 ASSOCIATION ALTHEA

Adresse du lieu de travail habituel
 Numéro et boîte de la voie *
 30 rue Jean Leclaire

Code postal *
 24200

Ville *
 SARLAT

Médicins du travail
 Nom
 CALMON

Prénom
 Christiane

Ville
 SARLAT

Item n° 5 – Vous allez avoir un examen COVID-19

5 Vous allez avoir un examen COVID-19

Merci de cocher la(les) case(s) du(des) prélèvement(s) prévu(s)

Sérologie par prise de sang (détection des anticorps contre la maladie dans votre sang)

Prélèvement du naso-pharynx pour un dépistage par PCR

Questionnaire examens biologiques COVID-19.

- Identité
- Patient
- Signes cliniques
- Contexte médical
- Vous allez avoir un examen COVID-19
- 6 Renseignements cliniques**

Date de début de vos symptômes avant le prélèvement
 Asymptomatique < 2 jours 2 - 4 jours 5 - 7 jours 8 - 14 jours 15 - 28 jours > à 4 semaines Ne sait pas

Le prélèvement est réalisé dans un centre de dépistage : Oui Non

7 Enregistrement

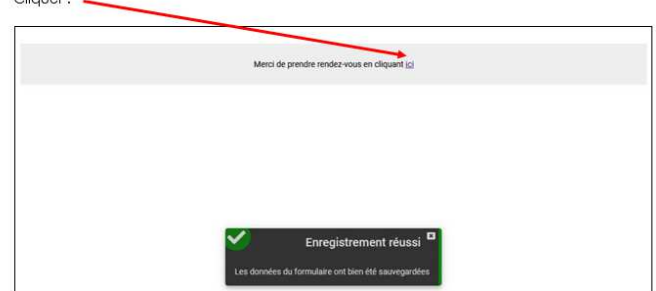
Après avoir procédé à l'enregistrement, vous accédez au récapitulatif des informations renseignées que vous pouvez vérifier et/ou modifier en cas d'erreur.



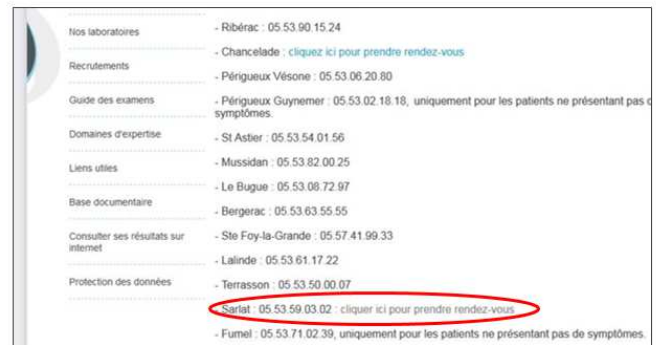
Cocher le captcha : une fenêtre vous invitant à faire des choix via des images peut s'ouvrir (exemple ci-dessous.)



Puis, cette fenêtre apparaît :



Cliquer pour prendre rendez-vous sur le lien concernant SARLAT :



Puis cliquer sur « Prendre RDV » avec Sarlat PCR COVID



Un calendrier apparaîtra pour vous permettre de planifier votre rendez-vous et une fenêtre s'ouvrira avec le récapitulatif de votre rendez-vous et quelques consignes.

Le jour J, vous devrez vous présenter à pied sur le parking du laboratoire (17 avenue Général de Gaulle – Sarlat) et vous avancer vers le barnum jusqu'à votre prise en charge, **sans oublier votre Carte VITALE.**

